

Organisme	Titre	Description
<b>1078</b> UR1/ UMFOCS ( Unité Mixte de Formation en Santé) Université de Rennes1	Bilan Partagé de Médication	<b>Action</b> : Formation continue <b>Type</b> : Mono professionnelle <b>Format</b> : Mixte <b>Participants max</b> : 20
<b>Référence Agence DPC de l'action de DPC</b> : 10781800009		<b>Concepteur</b> : Monsieur PIRIOUS Gilles <b>Coût</b> : 270 €
<b>Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) :</b> <b>Pharmacien</b> Pharmacien titulaire d'officine Pharmacien hospitalier		<b>Mode(s) d'exercice des participants :</b> Libéral

#### Objectif / résumé de l'action :

"Être capable d'assurer ou de coordonner le Bilan Partagé de Médication Compétences visées – Maîtriser le processus du Bilan Partagé de Médication avec ses 4 étapes : collecte des données ; évaluation et analyse pharmaceutique clinique ; mise en œuvre et suivi – Permettre au pharmacien d'officine de réaliser des entretiens structurés avec leurs patients, afin de mieux appréhender leurs connaissances et leurs comportements vis-à-vis du traitement – Impliquer les patients demandeurs dans leurs prises en charge thérapeutique – Améliorer le bon usage du médicament (conseils adaptés, gestion du stock...etc) – Permettre aux patients d'exprimer leurs attentes concernant leurs traitements – Savoir organiser la coordination pluri-professionnelle du Bilan Partagé de Médication, en particulier avec le médecin. – Fournir au prescripteur une synthèse claire et argumentée des points d'amélioration possible du traitement médicamenteux (détection de l'overuse, du misuse et de l'underuse, des facteurs de mauvaise observance, des effets indésirables déclarés...) – Favoriser la déclaration des événements indésirables auprès du portail des événements indésirables" La formation est organisée autour de modules d'e-learning et d'une journée en présentiel : La formation proposée vise à comprendre et mettre en œuvre les différentes étapes du processus de bilan partagé de médication ; elle vise à accompagner les professionnels dans la mise en œuvre de cette nouvelle compétence professionnelle. Elle se déroule en deux temps : - Formation en e learning à partir de trois modules : • Module 1 : Prise en charge médicamenteuse chez la personne âgée • Module 2 : Bilan de médication Définition et Objectifs • Module 3 : Communication o Entretien motivationnel (faire adhérer le patient à la démarche) o Communication interprofessionnelle écrite et verbale - Journée présentielle : o Attente des pharmaciens et préparateurs o Revue des 3 modules et discussion o Préparation de groupes des cas cliniques o Echanges et corrections des cas cliniques

#### Pré-requis :

Être pharmacien

**Orientation(s) :**

- Le circuit du médicament (sécurité de l'administration, prescription et délivrance, dispensation, suivi et réévaluation)
- Accompagnement pharmaceutique des patients en gériatrie
- La conciliation des traitements médicamenteux

**Méthode(s) :**

- Formation continue